DLP 10-3-82941953

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 19 - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne

- EDITION GRANDES CULTURES - N° 2 -

9 mars 1982

## / COLZA /

Le stade moyen de développement des cultures va de $C_2$ à $D_2$ (boutons accolés visibles).

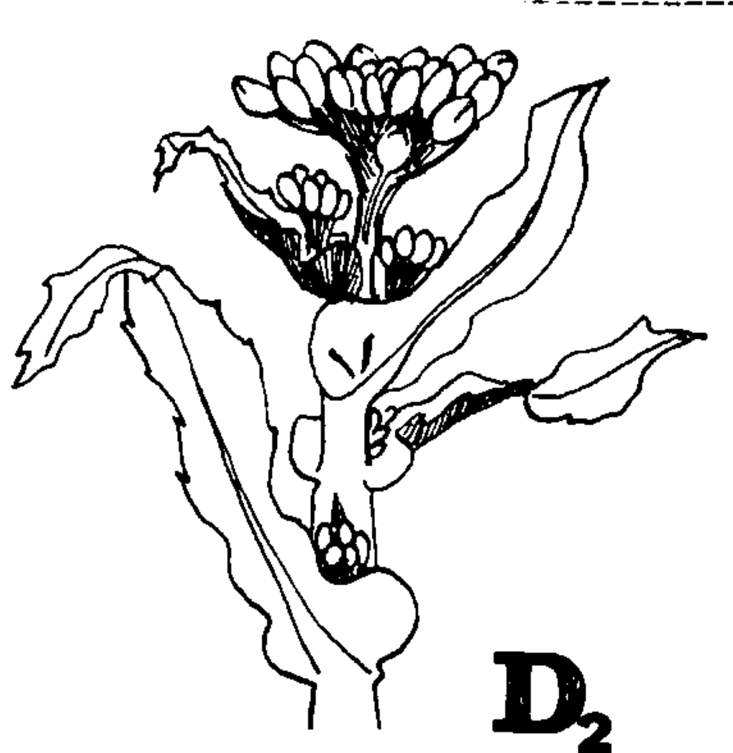
Voici un résumé de l'activité des ravageurs et la conduite à suivre :

### - CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA (*Ceuthorrhynchus napi*) :

Depuis un mois, des sorties d'adultes sont irrégulièrement observées dans la totalité des pièges à cuvettes jaunes installés dans les principales zones productrices.

Le seuil d'alerte (10 adultes piégés en 24 heures) a été dépassé dans quelques pièges du Tarn, de la Haute-Garonne et du Gers.

Une intervention insecticide est justifiée à partir d'au moins 10 captures journalières par piège durant une période de 4 à 5 jours (soit 40 à 50 charançons pendant 4 à 5 jours).




Boutons accolés dégagés - Les inflorescences secondaires sont visibles

Cette intervention est d'autant justifiée que les cultures atteignent la période de plus grande sensibilité au charançon. Elle cessera dès que la hauteur de la tige dépassera 20 cm.

Choisir parmi l'un des produits ci-après utilisés en pulvérisation :

- parathion éthyl à la dose de 300 g de matière active à l'ha (nombreuses spécialités)
- endosulfan " " 400 g " " " ( " " )
- lindane " " 300 g " " " ( " " )
- méthidathion " " 300 g " " " (ULTRACIDE 20)
- phosalone " " 1200 g " " " (AZOFENE, ZOLONE)

### - PUCERON CENDRE DU CHOU SUR COLZA (*Brevicoryne brassicae*) :

Des infestations sont signalées atteignant localement 1 colonie par m2, en particulier dans le Tarn et la Haute-Garonne (Lauragais et région de GARAC - Haute-Garonne).

Le seuil d'intervention jusqu'au stade E est de 1 colonie pour 2 m2.

Les produits éventuellement utilisés pour lutter contre les charançons des tiges seront également efficaces contre les pucerons.

Si l'application insecticide contre les charançons n'est pas justifiée alors que le seuil d'intervention contre les pucerons est atteint, un traitement spécifique contre ces derniers pourra être envisagé dès le réchauffement de la température.

713

Utiliser l'un des produits ci-après, autorisés pour cet usage :

- bromophos méthyl à la dose de 500 g de matière active à l'ha (SOVI-NEXION, spécialité homologuée)
- l'association endosulfan, thiométon (SERK, spécialité autorisée à la vente à la dose de 1,5 l/ha).

Remarque : Dès l'ouverture des premières fleurs, le seuil d'intervention est de 1 colonie par m2. Dès lors, seuls les produits reconnus non dangereux pour les abeilles devront être utilisés. Les spécialités précédemment mentionnées remplissent cette condition.

- MELIGETHE :

Début des captures de ce ravageur.

Pas d'application spécifique à envisager actuellement.

/CEREALES /

- MALADIES AERIENNES :

Le réseau d'observation des maladies et ravageurs des céréales commence à fonctionner cette semaine.

* sur blé :

Les céréales atteindront le stade 5 (redressement) aux environs de la mi-mars.

Malgré un développement exceptionnellement précoce de rouille brune (surtout) et de septoriose (Septoria tritici) sur le feuillage de la base, aucune intervention fongicide ne se justifie encore actuellement.

* sur orge :

Les cultures les plus précoces arrivent actuellement au stade 6 (premier noeud), exceptionnellement au stade 7 (deux noeuds).

La Rhynchosporiose est la maladie la plus fréquemment observée. Une première intervention spécifique devra être envisagée lorsque, après examen de 100 plantes par parcelle, 1 feuille sur 2 présente des symptômes sur les orges au stade 6-7.

Cette première intervention sera réalisée de préférence avec une spécialité autorisée à la vente pour lutter contre cette maladie, associant un carbendazime à l'une (ou plusieurs) des matières actives ci-après :

- captafol, captafol + triadiméfon, chlorothalonil, ditalimfos, dichlobutrazol, fénarimol + oxycarboxine, fénarimol + manèbe, mancozèbe, prochloraz, propiconazole, manèbe + tridémorphe, manèbe + soufre, etc ...

Cette association présentera l'avantage d'être efficace également contre l'oïdium ou la rouille naine, maladies déjà observées.



Rhynchosporiose sur feuilles d'orge

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU.-
C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.